

*Bibliothèque numérique*

medic@

**25è anniversaire de la Fondation de  
l'Institut Pasteur**

*In : Tribune médicale, 1913,  
1913. p. 505*  
**Cote : 90192**

## LE VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'INSTITUT PASTEUR

Samedi 15 novembre, l'élite intellectuelle et scientifique de la capitale est venue rendre un nouvel hommage au génie de Pasteur, en célébrant le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de cet Institut, d'où sont sorties tant de découvertes fécondes. Le président de la République avait tenu à assister à cette séance mémorable; il invoqua dans une apostrophe pathétique la grande figure dont le génie anime, conduit et inspire une phalange de savants qui s'honorent de porter le nom de pastoriens.

Après lui, M. Barboux, président du Conseil de l'Institut Pasteur, rappela la cérémonie du Jubilé de Pasteur à la Sorbonne, en 1892, et traça les grandes lignes de l'organisation de l'Institut et de ses filiales. M. Roux vint ensuite résumer les principaux travaux scientifiques sortis des laboratoires de l'Institut Pasteur, magistral exposé qui embrasse toute la pathogénie et la thérapeutique spécifique des maladies infectieuses, c'est-à-dire presque tout l'effort médical de notre époque.

L'Institut Pasteur et ses filiales ont porté dans le monde entier le renom de la science française, et en ont fait apprécier ses qualités maîtresses: la clarté et la scrupuleuse loyauté.

## LE PRIX NOBEL POUR LES SCIENCES MÉDICALES

*décerné au professeur CHARLES RICHET.*

Le Prix Nobel pour les Sciences médicales est attribué pour l'année 1913 au professeur Charles Richet. Nul choix ne pouvait être accueilli, dans les milieux scientifiques, avec une plus vive satisfaction.

Le caractère international de cette distinction est un nouvel hommage rendu à la science française, dans la personne d'un de ses maîtres incontestés.

En dehors d'une foule de recherches intéressant la physiologie générale, Charles Richet a attaché son nom à l'étude scientifique de l'immunité qui devait le conduire à la géniale conception de l'anaphylaxie, suffisante à elle seule pour assurer l'immortalité à son auteur.

